

PETITE ENFANCE

La ville de Fontenay-sous-Bois et le département du Val-de-Marne proposent des accueils de jour pour les enfants de 0 à 3 ans. Les enfants handicapés peuvent y être accueillis jusqu'à 6 ans.

Les modes d'accueil sont variés avec des accueils en crèches collectives, en mini-crèches, en crèches familiales où les enfants sont accueillis au domicile d'assistantes maternelles recrutées par le maire. Vous pouvez aussi vous investir au sein d'une Halte-garderie ou encore confier votre enfant à une assistante maternelle privée et agréée par le Département.

L'inscription en crèche se fait à partir d'un portail internet commun à la ville et au département. Vous pourrez notifier la situation de handicap de votre enfant.

<https://creches.valdemarne.fr/maelisportail/module/home/> ↗

Si nécessaire, vous pouvez contacter la mission handicap pour vous aider dans vos démarches et la mise en place de l'accueil de votre enfant en amont des commissions d'attribution.

Vous pouvez aussi rencontrer des professionnelles de la Petite enfance au Relais assistantes maternelles pour ceux qui confient leur enfant à une assistante maternelle privée.

[Petite enfance](#)

L'accueil peut se faire sur des temps aménagés qui tiennent compte des prises en charge en rééducation et soins à l'extérieur (CAMPS, CMP, libéraux) et en fonction de votre projet de vie.

HÔTEL DE VILLE DE FONTENAY-SOUS-BOIS

Esplanade Louis Bayeurte
94125 Fontenay-sous-Bois

 **01 49 74 74 74**